

ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES

A.A.C.E

Société par Actions Simplifiées au capital de 38.113 euros

Siège social : 14C Avenue Pierre de Coubertin – 38170 SEYSSINET PARISSET

RCS DE GRENOBLE
N° SIREN : 397 845 942 00028

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/04/2024

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 58.538,18 euros de la manière suivante :

- ✓ Distribution de dividendes..... 60.025,00 €
- ✓ Prélèvement sur les autres réserves.....1.486,82 €

Etant précisé, que conformément à l'article 24 des statuts de la société, le service de ces dividendes est affecté aux 1.225 actions de préférences de catégorie P, qui disposent d'un droit prioritaire et cumulatif à hauteur de 60.025 euros (soit 40,82€ par action de préférence).

Compte tenu de cette distribution, les dividendes prioritaires et cumulatifs sont totalement servis depuis leurs origines et aucun report n'est constaté sur les distributions des exercices futurs. Le tableau ci-dessous récapitule les distributions des 3 dernières années.

Exercice clos le	Dividendes versés	Dividendes restant à verser pour les actions de Préférences de catégorie P
31/12/2022	60.025 €	- €
31/12/2021	70 050 €	- €
31/12/2020	50 000 €	10 025 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La Présidente
SARL K6 Conseil

Représentée par son gérant Cyril BARBAGALLO



BILAN ACTIF

Certifié conforme à l'original

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires				33	33	100.00
	Fonds commercial (1)	467 785		467 785	467 785		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	145 974	64 123	81 852	96 305	14 453	15.01
	Installations techniques, matériel et outillage	12 430	6 531	5 899	7 453	1 554	20.85
	Autres immobilisations corporelles	44 537	21 445	23 092	32 085	8 993	28.03
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 000		1 000	1 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	229		229	451	223	49.32
	Total II	671 956	92 099	579 857	605 112	25 255	4.17
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	262 614	3 975	258 639	341 330	82 691	24.23
	Autres créances	65 577	3 000	62 577	14 428	48 148	333.71
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	60 000		60 000	60 000		
	Disponibilités	261 449		261 449	221 253	40 196	18.17
	Charges constatées d'avance (3)	12 578		12 578	19 215	6 637	34.54
	Total III	662 217	6 975	655 242	656 226	984	0.15
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 334 173	99 074	1 235 099	1 261 338	26 239	2.08

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an229

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

Certifié conforme à l'original

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 112) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	38 112 123 187	38 112 123 187		
	Réserves				
	Réserve légale	3 811	3 811		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	403 563	402 883	680	0.17
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	58 538	60 705	2 167	3.57
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	627 212	628 698	1 487	0.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		31 225	31 225	100.00
	Total III		31 225	31 225	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	86 085	178 085	92 000	51.66
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 841	34 226	32 385	94.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 707	21 904	14 803	67.58
	Dettes fiscales et sociales	103 265	148 956	45 691	30.67
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	25 467	11 577	13 890	119.98
	Produits constatés d'avance (1)	354 523	206 666	147 857	71.54
	Total IV	607 887	601 414	6 473	1.08
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 235 099	1 261 338	26 239	2.08

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 553 824 517 988



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	29
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	29
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	29
Permanence ou changement de méthodes	29
Informations générales complémentaires	29
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	30
Etat des amortissements	30
Etat des provisions	30
Etat des échéances des créances et des dettes	30
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	30

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au cours de cet exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus